

	John Davidson, ex-gardien de phare à Cape Mudge, C.-B.	500 00
224	Entretien et réparation des phares.	825,000 00
225	Construction de phares et aide à la navigation, y compris la réglementation de la navigation aux autres endroits où la chose est jugée nécessaire, crédit renouvelé, \$75,000..	525,000 00
226	Service des signaux.	100,000 00
227	Administration du pilotage.	250,000 00
228	Entretien et réparations des quais.	10,000 00
229	Pour briser la glace dans la baie du Tonnerre, le lac Supérieur et aux autres endroits jugés favorables à la navigation.	30,000 00
230	Montant nécessaire pour payer une pension aux pilotes:— Joseph Lapointe, Barthélemy Lachance, Alphonse Asselin, Elzéar Desrosiers, Hubert Raymond, Edmond LaRochelle, L. E. Morin, A. T. Simard, Joseph Plante, Victor Vézina, Raymond Baquet, Alfred LaRochelle, Théophile Corriveau, Alphonse Pouliot, Trefflé Délisle, Alfred Gaudreau, F. X. Demeules, Adjutor Baillargeon, Joseph Pouliot, Arthur Baillargeon, John A. Irvine, Camille Bernier, Joseph Eugène Lachance, Elzéar Normand, Philéas Lachance, Narcisse Lavoie, L. H. Lapierre, J. T. St-Laurent, J. V. Gourdeau, Samuel Rioux, Joseph LaRochelle, François Gaudreaux, Arthur Keonig, J. Alphonse Lachance, Raoul Lachance, Joseph O. Lachance, Arcadius Jouvin.	11,000 00
231	Allocation au maître du port d'Amherstburg pour la surveillance des phares et des bouées de la rivière Sainte-Claire, de la rivière Détroit et du lac Erié, et pour d'autres services des phares durant la saison de navigation de 1924.	600 00
232	Patrouille des eaux septentrionales du Canada.	10,000 00

XXI—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

MINISTÈRE DE LA MARINE

237	Service météorologique, y compris l'observatoire magnétique, subventions de \$500 chacune aux observatoires de Kingston et Montréal, aussi une allocation de \$400 à L. F. Gorman, observateur à Ottawa.	260,000 00
-----	--	------------

XXII—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR

238	Inspection des bateaux à vapeur.	119,210 00
-----	--	------------

III—GOUVERNEMENT CIVIL

24 Marine et Pêcheries—

Appointements.	484,720 00
Dépense casuelle.	95,000 00

XXIII—PECHERIES

239	Salaires et déboursés des fonctionnaires et gardiens des pêcheries, et du service de patrouille des pêcheries.	880,000 00
241	Frais de justice et dépense casuelle.	2,000 00
243	Pour l'entretien d'un bureau de renseignements sur les pêcheries.	2,000 00
244	Inspection de poisson mariné.	25,000 00
247	Commission biologique maritime du Canada.	42,000 00